

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Français en ce compris didactique de la discipline (Partie IV)</b>
<b>Section(s)</b>	- <b>(8 ECTS)</b> Bachelier Agrégé(e) en Français - Français langue étrangère - Cycle 1 Bloc 2

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Meri DROSSINIS	120	<b>Quad 2</b>

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Français -Partie 4</b>	120h	Sandrine DELILLE Meri DROSSINIS Laurent ROBERT

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Français -Partie 4</b> : 80h de théorie, 20h d'exercices/laboratoires, 20h de travaux

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Français -Partie 4</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Néant

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif</li> <li>◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal</li> <li>◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations</li> </ul> </li> <li>• Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle</li> <li>◦ Mettre en oeuvre les textes légaux et documents de référence</li> <li>◦ S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession</li> <li>◦ Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté</li> <li>◦ Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel</li> </ul> </li> <li>• Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques</li> <li>◦ S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses</li> </ul> </li> </ul>

émotions

- Mettre en oeuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Entretien un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
  - Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
  - Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle
  - Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
  - Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
  - Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
  - Entretien une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
  - S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
  - Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
  - Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
  - Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
  - Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
  - Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
  - Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
  - Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
  - Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

#### Objectifs de développement durable

Aucun

#### Acquis d'apprentissage spécifiques

- maîtriser les savoirs disciplinaires (et interdisciplinaires) qui justifient l'action pédagogique ;
- maîtriser la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique ;
- entretenir un rapport critique et autonome avec les savoirs disciplinaires.

#### Contenu de l'AA Français -Partie 4

- Construction de dispositifs d'enseignement-apprentissage.
- La langue : objet d'étude  
didactique de la grammaire et de l'orthographe
- La langue : outil de communication et d'expression  
didactique de la lecture : lecture de différents types de textes ;  
didactique de l'écrit : approche de l'analyse textuelle, initiation à diverses techniques d'écriture ;
- Questions d'histoire littéraire en rapport avec la pratique professionnelle

#### Méthodes d'enseignement

**Français -Partie 4** : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, approche avec TIC,

#### Supports

**Français -Partie 4** : syllabus, notes de cours, notes d'exercices

### Ressources bibliographiques de l'AA Français -Partie 4

Mentionnées dans le contrat didactique.

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Note d'UE = note de l'AA
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Français -Partie 4 : Français

### Méthode d'évaluation de l'AA Français -Partie 4 :

Examen oral 20%  
Examen écrit 75%  
Travaux / Rapports 5%

Évaluation collégiale

Une maîtrise insuffisante d'un acquis d'apprentissage essentiel, même s'il est évalué dans une seule AA, peut à lui seul entraîner l'échec à l'UE.

Année académique : **2023 - 2024**